



FEUILLET D'INFORMATION

DIRECTION RÉGIONALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DE LA
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

7

En cas de vents violents

Préparons-nous

Les orages, les tempêtes et les tornades se caractérisent par des vents violents qui peuvent causer des dégâts importants et même des décès. Vous pouvez limiter les dangers de ces phénomènes météorologiques en observant les consignes suivantes.

Se préparer aux vents violents:

- Ayez votre trousse d'urgence prête.
- Coupez et ramassez régulièrement les branches d'arbre mortes sur votre terrain. Si vous avez des arbres à proximité de fils électriques, communiquez avec Hydro-Québec ou votre entreprise locale de distribution électrique.
- Vérifiez régulièrement le drain autour de votre maison pour l'écoulement de l'eau de Pluie.

En cas d'alerte météorologique de vents violents :

- Suivez les messages d'alerte météorologique à la radio, à la télévision ou sur Internet.
- Remisez ou attachez solidement tout ce que le vent pourrait emporter, comme les meubles de jardin, le barbecue, les boîtes à ordures ou l'antenne parabolique.

S'il y a des vents violents :

Si vous êtes chez vous :

- Réunissez les membres de votre famille en un lieu sûr, comme au sous-sol, et abritez-vous sous un meuble solide. Si votre domicile n'a pas de sous-sol, abritez-vous dans la salle de bain, un corridor, un garde-robe ou sous un meuble solide.
- Éloignez-vous des portes et des fenêtres.
- Évitez de prendre l'ascenseur si vous habitez un immeuble d'appartements.
- Évacuez votre maison mobile, car elle pourrait être emportée par le vent.

Si vous êtes dehors :

- Cherchez à vous réfugier dans un bâtiment sûr dont le toit semble solide pour résister à la force du vent et au poids de la neige.
- Si vous êtes dans un lieu découvert et qu'il n'y pas d'abri à proximité, cherchez refuge sous un viaduc, dans un fossé ou un repli de terrain. Couchez-vous face contre le sol et protégez votre tête avec vos mains.

Lorsque les vents faiblissent :

- Faites attention aux débris comme la tôle, le verre ou tout autre objet coupant.
- Ne touchez pas aux fils électriques par terre ou qui pendent, car ils peuvent être sous tension. Communiquez avec Hydro-Québec.
- N'entrez jamais dans un édifice endommagé par les vents.
- Soyez attentif à la qualité de l'eau potable, surtout après des pluies abondantes.

LA SÉCURITÉ CIVILE AU QUÉBEC « UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE »